

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

## VILLE DE VINCENNES

## DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

**DÉCISION N° AU-18-371** 

OBJET: CLASSES VERTES 2019 A HABERE-POCHE: FIXATION DES PARTICIPATIONS

POCHE : FIXATION DES PARTICIPATIONS FAMILIALES AUX FRAIS DES CLASSES

EN DATE DU 03 DECEMBRE 2018

**VERTES** 

VU le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°2017-4936 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Anne Laurence ROUGER,  $10^{\rm ème}$  maire-adjoint ;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de fixer la participation des familles pour les classes vertes 2019 organisées par la ville de Vincennes dans le centre de vacances d'Habère-Poche;

## DÉCIDE

**DE FIXER** la participation des familles pour les classes vertes qui se dérouleront à Habère-Poche du 15 au 24 mai et du 29 mai au 7 juin 2019 :

TRANCHE	Α	В	С	D	Е	F	G	H		NV
Montant total pour le séjour	77 €	93 €	117€	169€	181 €	195€	221€	247€	273€	293 €

**D'INSCRIRE** la recette au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme, l'Adjointe au maire chargée de l'enfance,

Signé

**Anne-Laurence ROUGER** 

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20181203-lmc1H5

094-219400801-20181203-Imc1H5777H1-AR
Date de réception en Préfecture : 03/12/2018

Date de Publication: 03/12/2018